



Troisvierges, le 17 septembre 2025

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public qu'en sa séance du 3 juin 2025, le conseil communal de Troisvierges a pris une délibération portant adoption

du lotissement de deux terrains à Basbellain, inscrits au cadastre de la commune de Troisvierges, section G de Basbellain, sous les numéros 53/2686, 63/1909 et 51/2173

Le public peut prendre connaissance de l'approbation dont question au secrétariat communal.

pour le collège échevinal :
le bourgmestre,



enlever le 22.09.2025